

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Séance du 12 mai 2025

Envoyé en préfecture le 13/05/2025
Reçu en préfecture le 13/05/2025
Publié le
ID : 080-218006609-20250512-DEL_03_120525-DE

Délib. n° 03/120525

L'An deux mil vingt cinq, le douze mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 8

Pouvoir(s) : 0

Date de convocation :

05/05/2025

Secrétaire de séance :

Mr DEVAUX Maxime

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mr DEVAUX Maxime	Mme LECAT Vanessa
Mme GRIMAUX Brigitte	Mme SZAREK France	

Absent(s) excusé(s) : Mr BURLAT Julien, Mme GRIFFON Brigitte

**Vente des lots du lotissement « La Cranière »
et approbation du cahier des charges**

Vu la délibération n°01-030523 acceptant le projet présenté par la Société VERDI,

Vu le permis d'aménager n° PA080701230001 du lotissement « La Cranière » délivré en date du 21/03/2024,

Vu la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux,

Vu la délibération n°06-211024 fixant le prix de vente des lots du lotissement « La Cranière »,

Vu le cahier des charges pour ledit lotissement ci-annexé,

Considérant les ventes de terrain à intervenir, et dans le cadre de la commercialisation des terrains du lotissement "La Cranière", la commune se doit de poser des critères d'éligibilité à la vente des terrains ainsi que des clauses d'accès au bien pour les acquéreurs.

Considérant la première vente à intervenir au profit de Madame Andréa ZEROUALI,

Un projet de cahier des charges, dont copie ci-annexée, est présenté pour approbation. Il s'agit d'un document contractuel qui définit les droits et obligations vis-à-vis des propriétaires des terrains composant le lotissement. Il est illimité dans le temps.

Après avoir entendu le Maire et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le cahier des charges présenté en annexe,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder au dépôt desdites pièces en l'étude de Me DEVILLERS, notaire à PERONNE.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

